



Foire aux questions des arbitres

Question 1: Au moment de procéder à une substitution, est-ce que le premier arbitre et le deuxième arbitre effectuent le geste de la substitution?

Seul le premier arbitre effectue le geste de la substitution.

Toutefois, s'il y a une substitution en raison d'une blessure et/ou d'un remplacement exceptionnel, le deuxième arbitre devrait siffler et effectuer le geste officiel de la substitution. De plus, s'il n'y a pas d'avertisseur sonore (buzzer) ou si le marqueur adjoint est lent, le deuxième arbitre devrait alors siffler et effectuer le geste officiel de la substitution.

Les règles et la justification

Les règles 24.2.6, 24.2.7 et la figure 11.5 – Seul le premier arbitre devrait effectuer le geste officiel de la substitution pendant une substitution afin d'informer tous les participants et les spectateurs que cette substitution a été autorisée. Le comité des règles de volleyball intérieur de Volleyball Canada a déterminé en septembre 2012 que la figure 11.5 n'est pas cohérente avec la façon de fonctionner en volleyball international. Par conséquent, seul le premier arbitre devrait effectuer ce geste.

Question 2: Si l'entraîneur est expulsé pendant le premier set et qu'il n'y a pas d'entraîneur-adjoint, est-ce que le capitaine de l'équipe peut donner les feuilles d'alignement entre les sets, ou est-ce que l'équipe perd le match par défaut?

S'il n'y a aucun entraîneur-adjoint désigné sur le banc, alors :

1. Un adulte sur le banc (ceci comprend n'importe quel joueur adulte sur le banc) peut être désigné comme entraîneur-adjoint (cette désignation sera indiquée dans la section Remarques de la feuille de match) et cette personne fournira les feuilles d'alignement entre les sets.
2. S'il n'y a aucun adulte sur le banc, et que les joueurs ont 18 ans et plus, le capitaine d'équipe sera autorisé à fournir les feuilles d'alignement entre les sets.
3. Si les joueurs ne sont pas des adultes, et qu'il n'y a pas d'adultes sur le banc, l'équipe sera déclarée incomplète une fois que ce set sera terminé. The rules and rationale.

Les règles et la justification

La règle 5.1.2 ne fait pas mention que le capitaine d'équipe peut donner les feuilles d'alignement entre les sets en l'absence de l'entraîneur. De plus, la règle 21.3.2.1 énonce : «Un entraîneur expulsé perd son droit d'intervenir dans le set et doit demeurer assis dans l'aire de pénalité ». Toutefois, les règles de « l'équipe incomplète » s'appliquent seulement aux joueurs (règles 6.4.3 et 7.3.1) et le concept « dans l'esprit du jeu » devrait s'appliquer, et le match devrait se poursuivre jusqu'à la fin. La deuxième partie de la réponse énoncée ci-haut constitue une extension de la règle 5.1.2.3. S'il n'y a pas d'adultes présents, toutefois, pour des raisons associées à la gestion des risques et à la responsabilité, le match ne devrait pas continuer au-delà de ce set.

Question 3: De quelle couleur est la ceinture de l'arbitre?

La ceinture est noire ou bleu marine.



Question 4: Est-ce que les joueurs sont autorisés à porter des bracelets « Medic Alert »?

Oui.

La règle et la justification

La règle 4.5.1 - «les supports fabriqués en tissu mou qui sont recouverts, non intrusifs et ne représentent aucun danger envers les autres joueurs seront permis». Exception à la règle des bijoux : les bracelets «Medic Alert» sont permis. Justification : Pour la gestion des risques, il est plus important de permettre un accès rapide à l'information pour sauver une vie en cas de crise, de réaction allergique que de couvrir le bracelet avec du ruban adhésif afin de le rendre plus sécuritaire dans le contexte d'un match de volleyball.

Question 5: Qui doit siffler pour les fautes du filet au côté de l'attaquant?

Le premier arbitre siffle les fautes du filet au côté de l'attaquant. Toutefois, si le premier arbitre ne voit pas la faute et que le deuxième arbitre l'a vue, alors le deuxième arbitre peut siffler et signaler la faute.

Les règles et la justification

La règle 23.3.2.3, la responsabilité du premier arbitre est de décider - « c) des fautes au-dessus du filet et des contacts fautifs d'un joueur avec le filet prioritairement du côté de l'attaque» (voir également les règles 11.3.1, 11.4.1, 11.4.4) et la responsabilité du deuxième arbitre est : règle 24.3.2.3 - « les contacts fautifs d'un joueur avec le filet prioritairement du côté du bloc. Toutefois, si le deuxième arbitre voit un contact fautif du côté de l'attaque, et le premier arbitre ne le voit pas, le deuxième arbitre peut siffler et signaler la faute.

Question 6: Si le passeur a manifestement effectué sa passe et qu'il contacte par la suite le filet en redescendant vers le sol, est-ce que c'est une faute?

Oui, la règle 11.3.1 indique « Le contact du filet entre les antennes par un joueur, au cours de l'action de jouer le ballon » est une faute. L'action de jouer le ballon inclue (incluant d'autres) les mouvements avant le contact, pendant le contact (ou l'intention du contact) et après le contact du ballon, prêt pour une nouvelle action.

Question 7: Si un attaquant frappe le ballon et qu'à l'atterrissage, il saisit délibérément le bas du filet afin d'éviter de traverser la ligne centrale (et que cette action n'affecte pas le jeu), s'agit-il d'une faute de filet?

Oui. La règle 11.4.4 indique « Un joueur interfère sur le jeu (entre-autres): en utilisant le filet entre les antennes comme support ou pour se stabiliser ».

Question 8: Quel geste est employé par l'arbitre lorsque le serveur commet une faute de pied sur la ligne?

Le premier arbitre doit pointer le milieu de la ligne de fond – figure 11.22 dans le livre des règlements.



Question 9: Est-ce qu'une faute de libéro peut être appelée si la « passe » du joueur libéro est effectuée avec les jointures, les poings, ou avec un contact franc « beach dig » dans la zone avant?

Non. L'idée derrière la formulation « passe avec le bout des doigts » est celle d'une passe maîtrisée – une touche.

Question 10: Est-ce qu'on peut appeler à un contreur/bloqueur « une pénétration illégale du camp de l'équipe adverse » s'il bloque la vue du ballon au passeur de l'équipe adverse pendant un moment, mais qu'il ne contacte pas le ballon ou les mains du passeur?

Non.

Question 11: Où doit se tenir le deuxième arbitre pendant les temps morts?

Premièrement, le deuxième arbitre doit faire face au premier arbitre au cas où le premier arbitre aurait besoin de communiquer une information à son deuxième, afin d'inspecter le terrain ou de vérifier le travail des nettoyeurs de plancher. Deuxièmement, le deuxième arbitre se rend à la table des marqueurs afin d'inspecter le travail des marqueurs (de façon visuelle, non verbale) et ENFIN, le deuxième arbitre se tient devant le poteau, il fait face à la table des marqueurs afin de s'assurer que les joueurs demeurent à l'extérieur du terrain jusqu'au moment de retourner sur le terrain et de recommencer à jouer. Il y a une vidéo sur le site web de la FIVB en lien avec la position correcte du deuxième arbitre pendant un temps mort. Section 15 de la table des matières – la vidéo s'intitule : « Perfect R2 during TTO » (Deuxième arbitre parfait pendant un temps mort).

Question 12: Lorsque le premier arbitre signale une faute de service, est-ce que le deuxième arbitre doit imiter le geste?

Oui.

Question 13: Alors que l'équipe en réception gagne le point après qu'un mauvais serveur ait servi, est-ce que le(les) point(s) fait(s) par le mauvais serveur peu(ven)t être annulé(s)?

Oui, pourvu que le marqueur et les arbitres soient en mesure de déterminer le moment exact où le mauvais serveur a commencé à servir. S'ils ne peuvent pas déterminer ce fait, alors aucun point ne devrait être annulé (règle 7.7.2). Par exemple : Le joueur numéro 13 de l'équipe A sert deux fois lorsque le joueur numéro 10 devrait servir – cette erreur n'est pas détectée par le marqueur. Après le deuxième service du joueur numéro 13, l'équipe B remporte l'échange. Le joueur numéro 4 de l'équipe B sert (c'est



le bon serveur). L'équipe A gagne l'échange. L'équipe A demande alors une vérification des positions. Le marqueur répond que le prochain serveur est le numéro 13. L'équipe B demande immédiatement une erreur de rotation pour l'équipe A pour les services précédents. Les officiels se consultent et sont d'accord que le joueur numéro 13 de l'équipe A a servi deux fois dans les échanges précédents. Il est décidé qu'il y a une erreur de rotation pour l'équipe A. L'équipe A perd l'échange (le service et le point sont donnés à l'équipe B) et deux points sont enlevés à l'équipe A (un point pour chaque service effectué par le mauvais serveur).

Question 14: Est-ce que les juges de ligne doivent porter leur écusson?

Pour les compétitions domestiques, les juges de ligne ne portent pas leur écusson. En revanche, pour les compétitions internationales, les juges de ligne sont permis de porter leur écusson.

Question 15: Est-ce qu'un arbitre est autorisé à dire à un entraîneur qu'il doit s'éloigner de la ligne de côté du terrain?

Oui, si l'arbitre croit que l'entraîneur interfère avec le jeu conformément à la règle 5.2.3.4.

Question 16: Où l'entraîneur a-t-il l'autorisation de se déplacer en respect avec la ligne de côté du terrain?

L'entraîneur a l'autorisation de se déplacer entre l'extension de la ligne d'attaque (ligne de 3 mètres) et l'aire d'échauffement.

Question 17: Est-ce qu'en tant que deuxième arbitre, vous conservez le sifflet dans votre bouche pendant le processus des substitutions, ou enlevez-vous le sifflet de votre bouche et parlez-vous au marqueur?

Vous devez garder le sifflet dans votre bouche autant que possible – le sifflet est le moyen le plus efficace pour maîtriser une substitution dont le contrôle vous échappe (par exemple, avec des joueurs hâtifs) lorsque vous êtes dans un gymnase où il y a beaucoup de bruits. Pendant une substitution, la communication visuelle avec le marqueur est tout ce dont vous avez besoin. Toutefois, avec des marqueurs inexpérimentés, enlever le sifflet de votre bouche et communiquer verbalement avec le marqueur en regardant les numéros des joueurs permet souvent de faciliter le travail de celui-ci.

Question 18: À quel moment l'alignement doit-il être remis au deuxième arbitre?

Immédiatement, une fois que les équipes ont changé de côté de terrain. Les feuilles d'alignement pour le prochain set devraient être la première chose que le deuxième arbitre s'assure d'avoir pendant l'intervalle entre les sets. Lorsqu'il reste 30 secondes avant la fin de l'intervalle de 3 minutes entre les sets, le deuxième arbitre siffle. Si à 0 seconde, le marqueur est encore en train d'écrire les alignements en raison du fait qu'un entraîneur a tardé à remettre son alignement, alors un avertissement de délai de jeu doit être émit (s'il s'agit du premier délai de jeu dans le match par cette équipe).



Question 19: Est-ce nécessaire pour R1 de signaler l'arrêt de jeux avec son signal lorsque l'arrêt de jeux est demandé?

Oui. Lorsque R2 siffle pour indiquer la demande de l'arrêt de jeux, R2 devrait signaler l'arrêt de jeux avec son signal ainsi qu'indiquer quelle équipe en a fait la demande selon le signal #4 dans le livre des règlements. R1 signalerait aussi l'arrêt de jeux en indiquant l'équipe qui en a fait la demande, en pointant au banc de cette équipe.

Question 20: Lorsque le premier arbitre appelle une faute de filet, est-ce que le deuxième arbitre doit répéter le geste de la faute de filet?

Oui.

Question 21: Lorsque le deuxième arbitre appelle une faute de filet, est-ce que le premier arbitre doit répéter le geste de la faute de filet?

Non.

Question 22: Dans le set décisif, que doit utiliser le deuxième arbitre pour vérifier la position des joueurs (les alignements) sur le terrain?

Il doit utiliser les feuilles d'alignement fournies par les entraîneurs.

Question 23: À la fin du set, combien de coups de sifflet sont sifflés par le premier arbitre?

Trois. Le premier arbitre siffle pour mettre fin à l'échange. Ensuite, il siffle et fait le geste pour indiquer « la fin du set ». Enfin, il siffle et fait le geste aux équipes, soit de changer de côté de terrain, soit de se serrer la main.

Question 24: À la fin du quatrième set, lorsque le pointage des sets est de 2-2, est-ce que le premier arbitre libère les équipes à partir de sa chaise d'arbitre ou du plancher?

À partir du plancher.

Question 25: Quel est le protocole d'après-match pour le premier et le deuxième arbitre?

Après avoir sifflé pour la fin du match, le premier arbitre descend de sa chaise d'arbitre, et la deuxième traverse le terrain pour rejoindre le premier arbitre sur la ligne de côté. À partir de la table des marqueurs, on devrait pouvoir voir se tenir de la gauche à la droite : le premier arbitre, le deuxième arbitre (sur le



terrain A), le juge de ligne 1, le juge de ligne 2, le juge de ligne 3 et le juge de ligne 4 (sur la ligne de côté du terrain B).

Question 26: Est-ce que la règle de l'écran existe encore?

Oui. La règle 12.5 est la plus controversée et mal comprise du livre des règlements de Volleyball Canada. Il s'agit d'un véritable défi de réussir à la mettre oeuvre puisque l'arbitre doit prendre une décision très rapidement, soit pendant le moment entre le contact du ballon par le serveur et celui où le ballon traverse le filet. La formulation de la règle a changé au cours des dernières années, ce qui rend l'appel de cette faute plus difficile à faire, car toutes les conditions doivent maintenant être respectées pour appeler un écran.

L'utilisation d'un regroupement de joueurs au filet ou près du filet a évolué au sein du volleyball canadien au cours des dernières années, notamment avec les équipes qui contestaient l'interprétation de l'esprit de la règle de l'écran en fonction du fait que cette faute n'est pas appelée au niveau international.

L'arbitre doit considérer d'autres critères pour l'aider dans sa prise de décision en fonction du principe que chaque joueur a droit à sa position sur le terrain. Les joueurs de l'équipe en réception prennent leur position; les joueurs de l'équipe au service prennent leur position. Si les joueurs de l'équipe au service ajustent leur position sur le terrain afin d'empêcher les joueurs de l'équipe en réception de voir 1) le serveur et 2) la trajectoire du ballon, alors c'est un écran.

Les arbitres doivent tenter de détecter tout mouvement des joueurs sur le terrain au moment du service et vérifier la position du regroupement de joueurs. Les arbitres doivent déterminer si la trajectoire du ballon est suffisamment haute pour que l'équipe en réception puisse voir le ballon; si un ou des joueurs de l'équipe au service bouge(nt) ses/leurs bras; si l'équipe au service s'est replacée après que l'équipe en réception a ajusté sa position sur le terrain pour avoir une meilleure vue du serveur et de la trajectoire du ballon.

Sur un service sauté, on croit que l'équipe en réception peut voir le ballon lorsqu'il est lancé par le serveur.

Chaque situation est différente, et les arbitres doivent comprendre les critères pour commettre une faute d'écran. Nous devrions également éduquer les entraîneurs et les joueurs quant à l'application de l'interprétation de la règle.

L'écran est un appel de jugement, en fonction de la décision de l'arbitre qui doit considérer si toutes les conditions ont été remplies conformément au livre des règlements. Pour plus de renseignements sur la règle 12.5, vous pouvez consulter les lignes directrices sur l'arbitrage de Volleyball Canada.

Question 27: Lorsqu'une équipe substitue illégalement un joueur – à quel moment est-ce que le marqueur doit en aviser le deuxième arbitre?

Lorsque le marqueur voit qu'une substitution a été appelée et que le buzzer/sifflet a été entendu pour cette interruption, le marqueur doit rapidement regarder pour le numéro du joueur remplaçant qui vient du banc. Si le numéro de ce joueur remplaçant ne fait pas partie de la liste de joueurs de l'équipe ou ne correspond pas au numéro du joueur qui devrait retourner sur le terrain, alors cette substitution est illégale. Par conséquent, le marqueur doit lever sa main et dire au deuxième arbitre : « substitution illégale ». Le deuxième arbitre devrait écouter le marqueur et ne pas autoriser la substitution et indiquer au premier arbitre de donner un avertissement de délai de jeu à cette équipe. Si cette substitution illégale est manquée et qu'au moins un échange a été joué : lorsque le mauvais serveur est détecté, le marqueur le mentionne au deuxième arbitre discrètement et avant le service, « mauvais serveur ». Le deuxième arbitre attendra que le service soit exécuté avant de siffler, il donnera le point et le service à l'équipe adverse et retirera tous les points marqués par l'équipe en erreur de rotation/de position.

Remarque : C'est pourquoi il est important que le marqueur utilise les bons gestes. Il est donc nécessaire qu'avant chaque match, le deuxième arbitre clarifie avec le marqueur ses attentes concernant les procédures de match.



Question 28: Est-ce que le premier arbitre doit apposer ses initiales dans les sections REMARQUES et SANCTIONS après avoir vérifié la feuille de match?

Volleyball Canada : À la fin du match, le premier arbitre apposera ses initiales dans la section REMARQUES si des renseignements y ont été écrits. Les initiales du premier arbitre ne sont pas requises dans la section SANCTIONS; toutefois, il est recommandé que si le premier arbitre expulse ou disqualifie un joueur ou un entraîneur qu'il soumette un rapport séparé à l'arbitre en chef de sa province concernant cette expulsion/disqualification.

Question 29: Le ballon est dirigé dans le filet du côté de l'équipe A. Le joueur de l'équipe B met ses mains pour rediriger le ballon dans le filet et empêcher l'équipe A de jouer le ballon. Quel est le geste pour cette faute commise par l'équipe B?

Geste 19 – Filet touché

Les règles et la justification

Règle 11.4.4 Un joueur interfère avec le jeu de l'adversaire (entre autres) en : effectuant des actions qui entravent la tentative de l'adversaire de jouer le ballon. Toutefois, le premier arbitre doit prendre une décision concernant l'intention du joueur qui contacte le ballon à travers le filet.

Si le contact avec le ballon à travers le filet n'est pas intentionnel, dans ce cas, aucune action ne sera prise contre le joueur, et le ballon est donné à l'équipe appropriée.

Règle 11.3.3 Lorsque le ballon est dirigé dans le filet et qu'il touche un adversaire, aucune faute n'est commise.

Un joueur dont l'intention et l'action sont d'interférer dans le jeu afin d'empêcher l'équipe adverse de jouer le ballon sera reconnu comme ayant une conduite antisportive et un avertissement (carton jaune) lui sera donné. Si l'action par le joueur est soit une deuxième offense ou soit effectuée avec une intention claire, se déplacer pour être dans une certaine position et directement mettre ses mains dans une position pour rediriger et interférer avec la trajectoire du ballon, ceci sera reconnu comme une conduite grossière (carton rouge).

En tant qu'arbitres, nous avons un rôle éducatif concernant les règles. Règle 20.2.1 Les participants doivent agir avec respect et courtoisie dans l'esprit du « fair-play », non seulement envers les arbitres, mais aussi envers les autres officiels, les adversaires, les coéquipiers et les spectateurs. L'action délibérée d'un joueur redirigeant le ballon à travers le filet n'adhère pas à l'esprit des règles, comme indiqué à la règle 20 – FAIR-PLAY – et par conséquent, une sanction pour conduite incorrecte est requise.

Question 30 : Le premier contact de l'équipe A n'est pas bien réussi, et le ballon est dirigé dans la zone libre de l'adversaire totalement ou en partie à travers l'espace extérieur. Un joueur de l'équipe A court en direction du ballon pour le ramener de son côté du terrain à travers l'espace extérieur, et pendant qu'il est dans la zone libre de



L'adversaire, un joueur de l'équipe adverse l'empêche de pouvoir jouer le ballon. Quel geste est employé par l'arbitre pour signaler l'interférence provoquée par le joueur de l'équipe B?

Geste 2 – Équipe au service, point accordé.

Les règles et la justification

Puisqu'il n'y a pas de geste pour une interférence provoquée par un joueur dans la zone libre de l'adversaire, le premier arbitre devrait effectuer le geste 2 – Équipe au service, car il est tout à fait évident qu'il y a eu une interférence. Si le capitaine en jeu demande une explication au premier arbitre, celui-ci lui répondrait simplement qu'il s'est produit une interférence.

Question 31: Avons-nous le droit de porter un chemise à manches longues sous notre tenue Volleyball Canada dans la salle quand il fait trop froid? Avons-nous le droit de porter le veste d'arbitre aux championnats de Volleyball Canada quand il fait trop froid?

Les chemises à manches longues sont permises à condition que la chemise à manches longues soit de couleur marine. Pour les championnats de Volleyball Canada, il n'est pas permis de porter la veste d'arbitre pendant un match.

Question 32 (Révisée 2019) : À la suite de la frappe de service, le ballon touche le filet et l'antenne avant d'être joué par l'équipe en réception et l'arbitre siffle pour une faute de service. Quel geste doit effectuer le premier arbitre? Quel geste doit être effectuer pour signaler un ballon servi qui touche l'antenne ou traverse le filet à l'extérieur de l'antenne?

Le geste n° 19 devrait être utilisé lorsque le ballon servi ne traverse pas le plan vertical du filet complètement au travers de l'espace de passage. D'autres exemples de fautes de service peuvent être des ballons servis qui passent sous le filet ou des ballons servis qui frappe un joueur de l'équipe au service avant que le ballon traverse le filet. Dans ces cas, le geste n° 19 doit être utilisé. Le geste n° 15 (« ballon dehors ») doit être utilisé lorsque le ballon servi touche l'antenne ou lorsqu'il traverse le filet à l'extérieur de l'antenne. Si le ballon servi touche l'antenne ou traverse le filet à l'extérieur de l'antenne du côté du second arbitre, le second arbitre sifflera la faute et utilisera le geste n° 15. Référez-vous à la version anglaise du recueil de cas pratiques 2018 (« Volleyball Casebook ») de la FIVB (cas n° 3.30).

Question 33 : Quel geste le juge de ligne doit-il utiliser lorsque le ballon est considéré « dehors » selon la règle 8.4?



Pour bien comprendre le geste que doit utiliser le juge de ligne, il faut distinguer et connaître les définitions suivantes et les circonstances dans lesquelles elles sont en rapport avec le ballon « dehors »

1. Aire de passage

2. Aire de jeu

Le premier exemple de ballon dehors est lorsque la partie du ballon qui touche le sol est complètement en dehors des lignes de délimitation sans être touché par un joueur de l'équipe en réception. Cet exemple ne peut être considéré que lorsque le ballon est légalement envoyé sur le terrain de l'adversaire par l'aire de passage. Si tel est le cas, le juge de ligne doit utiliser le geste numéro 2. La même chose s'applique si le ballon est envoyé sur le terrain de l'adversaire par l'aire de passage et qu'il frappe le mur ou atteint les gradins des spectateurs. Bien que le mur soit considéré comme un objet à l'extérieur du terrain conformément à la règle 8.4.2, il est logique que le juge de ligne utilise le geste numéro 2 pour indiquer que le ballon est « dehors ».

Presque tous les autres exemples de ballon « dehors » (et l'utilisation du geste numéro 4 par le juge de ligne) impliquent que le ballon touche physiquement quelque chose dans l'aire de jeu. Plus précisément, un objet à l'extérieur du terrain (p. ex., la plateforme des arbitres), le plafond, une personne qui ne fait pas partie des joueurs sur le jeu, les antennes, les cordes, les poteaux ou le filet lui-même à l'extérieur des bandes de côté. La notion de personne extérieure au jeu se limite aussi à une personne qui se trouverait dans l'aire de jeu. Cela signifie un membre du corps des arbitres ou l'entraîneur lorsqu'ils marchent dans la zone libre. Dans ces situations, le juge de ligne utilise le geste numéro 4 en pointant vers l'antenne de son côté.

Les membres du personnel de l'équipe, les remplaçants, le marqueur et le marqueur adjoint, etc. sont tous à l'extérieur de l'aire de jeu. Si le ballon touche l'un de ce dernier groupe, le juge de ligne doit déterminer si le ballon a été régulièrement envoyé par l'aire de passage pour décider du geste à utiliser. Si le ballon a été envoyé légalement par l'aire de passage et touché par un joueur de l'équipe en réception, le juge de ligne doit présenter le geste numéro 3. S'il n'est pas touché par un joueur de l'équipe en réception et qu'il touche tout individu cité ci-dessus, le geste du juge de ligne doit être le numéro 2 (dehors).

Lorsque le ballon traverse le plan vertical du filet, partiellement ou totalement à l'extérieur de l'aire de passage, il faut une meilleure compréhension de la capacité des athlètes à renvoyer le ballon partiellement ou totalement dans l'espace extérieur du même côté du terrain.

- Lorsqu'une équipe choisit de ne pas jouer le ballon qui a franchi le filet par l'espace extérieur, qu'elle atteigne le terrain de l'adversaire, la zone libre de l'adversaire ou l'extérieur de l'aire de jeu, le geste numéro 4 doit être utilisé.
- Lorsqu'une équipe joue le ballon qui a franchi le filet par l'espace extérieur, les juges de ligne doivent se montrer très patients et observer la suite.
 - Lorsque le ballon est renvoyé totalement ou partiellement par l'espace extérieur du même côté du filet, nous devons comprendre la nature réglementaire de cette occurrence et ne pas effectuer de geste.
 - Lorsque le ballon est renvoyé mais passe totalement par l'aire de passage, le geste numéro 4 doit être immédiatement utilisé pour indiquer le ballon « dehors »
 - Lorsque le ballon est joué, mais est dévié vers le terrain de l'adversaire, au-delà de la zone libre de l'adversaire, etc. le geste numéro 4 est utilisé pour signaler le ballon « dehors »

Veillez consulter la présentation de la formation pour les juges de ligne à <http://www.volleyball.ca/en/development/referee/rules-amp-guidelines>.

Question 34 : Pour les matches de U Sport, lorsqu'on utilise un système de 2 Liberos, que devrait être inscrit sur la carte d'alignement pour désigner le(s) Libero(s)?

Les équipes ont l'option d'utiliser 0, 1 ou 2 liberos. L'entraîneur doit indiquer le nombre de libéro(s) sur la carte d'alignement. Si l'équipe décide d'utiliser 2 liberos, les deux numéros doivent être inscrits sur la



carte d'alignement. S'il n'y a pas ou n'y a qu'un numéro d'inscrit pour désigner le(s) libero(s), le 2e arbitre devra confirmer quel est l'intention de l'entraîneur. Souvent, les entraîneurs manquent l'inscription du numéro du libero et le 2e arbitre devrait vérifier le nombre de libero que l'équipe a l'intention d'utiliser avant de l'inscrire sur la feuille de pointage.

Question 35 : Est-ce que les joueurs peuvent porter un bandeau?

Oui.

Règlement et justification

Règlement 4.5.1 – « Les articles pour la tête sont interdits sauf s'ils sont portés pour des raisons religieuses et/ou culturelles. Les bandeaux sont acceptés à condition de ne pas dépasser 5cm de largeur, en tissu non abrasif, de couleur uniforme, en plastique ou caoutchouc extensible. »

Justification : Le règlement a été mis en place au début des années 1990 pour empêcher les joueurs de porter des bandanas. La largeur de 5 cm a été choisie pour but de faciliter la mensuration, car les lignes délimitant le terrain ont la même largeur. La couleur solide a été mis en place pour réduire les affiliations à certaines gang, qui à ce temps était une préoccupation. La couleur des bandeaux n'a pas besoin d'être le même pour tous les joueurs, car le bandeau ne fait pas parti de l'uniforme. Le bandeau NE PEUT PAS avoir de motif – il DOIT être d'une couleur unie. Le bandeau peut être noué à condition qu'il réponde aux critères de la règle 4.5.1.

Question 36 : Lorsque seuls 2 juges de ligne sont utilisés, où le juge de ligne doit-il se positionner lorsque la personne au service est de son côté du court?

Lorsque la personne au service se place à proximité du juge de ligne, celui-ci doit se positionner le long de la ligne de fond afin de voir le pied de la personne au service (pieds) toucher la ligne de fond au moment de la frappe de service (ou l'impulsion lors d'un service flottant).

Justification

Les autres joueurs sur le terrain pouvant empêcher le premier arbitre de voir la personne au service toucher la ligne de fond du ou des pieds lors de la frappe de service (ou l'impulsion lors d'un service flottant), le juge de ligne sera en position de voir et de signaler toute faute de la personne au service. Il est important de noter que le juge de ligne, après la frappe de service, doit prendre place rapidement pour s'assurer que le ballon de service ne franchit pas le plan vertical du filet à l'extérieur de l'aire de passage et que le juge de ligne est en mesure de voir le ballon retomber à l'intérieur ou à l'extérieur de la ligne de côté.

Question 37 : Quelle procédure doivent suivre les arbitres et les participants au match lorsqu'un joueur se blesse sur le terrain?

La procédure ou le protocole pour une blessure sur le terrain est qu'il échoit au formateur (et à l'entraîneur en l'absence de formateur) de s'occuper du joueur blessé, les joueurs restant sur le terrain. Si un formateur est présent, l'entraîneur(e) est également autorisé(e) à se trouver sur le terrain pour se rendre auprès du joueur blessé – lors des compétitions nationales seulement. Il est parfois arrivé que le formateur soit allé sur le terrain et que l'entraîneur s'y soit également rendu, d'autant plus que certaines équipes utilisent des étudiants-formateurs au niveau de l'ACSC et du Sport interuniversitaire canadien. L'entraîneur(e) a parfois plus de connaissances que le formateur. Les joueurs adverses restent également sur le terrain pendant cette période. Parce que l'entraîneur(e) peut marcher librement dans la zone libre, il ou elle est autorisé(e) à rencontrer ses joueurs quand ils sont sur le terrain. Il n'est pas permis de donner de l'eau aux joueurs sur le terrain pendant que l'on s'occupe du joueur blessé.



Toutefois, en cas de blessure est grave et s'il faut du temps pour stabiliser le joueur avant de le/la déplacer hors du terrain, les autres joueurs sont autorisés à se déplacer vers le banc. Cela n'arrive pas souvent, mais en faisant usage de bon sens, les arbitres peuvent prendre une décision raisonnable. Si une ambulance est requise, la décision de leur permettre de se rendre sur le banc est facile.

Question 38 : Les joueurs sont-ils autorisés à crier lorsque l'adversaire effectue le service?

La règle 20.2 du livre de règlements de Volleyball Canada stipule :

20.2 FAIR PLAY

20.2.1 Les participants doivent se conduire respectueusement et courtoisement dans un esprit de FAIR-PLAY, non seulement à l'égard des arbitres mais aussi à l'égard des autres officiels, adversaires, des partenaires et des spectateurs.

20.2.2 La communication entre les membres de l'équipe est autorisée durant le match (Règle 5.2.3.4).

En outre, conformément au Code d'éthique du livre de règlements de Volleyball Canada, il est indiqué en partie :

A – EN REGARD DU JOUEUR

1. L'officiel doit offrir au joueur les possibilités raisonnables de se réaliser en situation de performance, dans les limites de la réglementation.

3. Lors des affrontements qui constituent l'univers que doit superviser l'officiel, celui-ci doit veiller à préserver l'esprit d'une saine compétition.

Dans cette optique :

a) Il ne devra pas permettre l'intimidation d'un joueur par d'autres joueurs ou par des membres du personnel de l'équipe, que ce soit en paroles ou en actes.

b) Il ne devra pas tolérer les écarts de comportements face aux officiels, aux autres joueurs et aux spectateurs.

c) Il devra éviter, en situation de match, de discuter inutilement avec les joueurs, seuls les capitaines d'équipe pouvant s'adresser à lui.

En ce qui concerne les adversaires qui crient pendant l'exécution du service d'un joueur, les arbitres doivent prendre en considération les TERMES adressés à l'adversaire et la FAÇON dont ils lui sont adressés. Si c'est jugé excessif ou exagéré, des avertissements pour comportement incorrect ou des sanctions DOIVENT être prises. Les arbitres doivent juger ce comportement et agir conformément à la règle 20.2 et tenir compte de la référence ci-dessus au Code d'éthique.

Question 39 : Quelle procédure de notification doit effectuer le second arbitre après le 5^e (11^e) et le 6^e (12^e) remplacement ou le 2^e temps-mort?

Une fois qu'une équipe a utilisé son 5^e (11^e) ou 6^e (12^e) remplacement ou son 2^e temps-mort, le second arbitre doit d'abord informer le premier arbitre et ensuite, informer l'entraîneur(e).

Question 40 : Les joueurs sont-ils obligés de porter les mêmes culottes courtes?

Non

Règles et justification

Règle 4.3 – « L'équipement d'un joueur se compose d'un maillot et d'une culotte courte. »

Règle 4.3.1 – « Les maillots et les culottes courtes doivent être de la même couleur pour toute l'équipe à l'exception du Libéro. La longueur, le style, le modèle et la coupe de la culotte courte sont sans importance et n'entraînent aucune conséquence. Les uniformes doivent être propres. »



Justification : De nombreuses équipes ne fournissent pas de culottes courtes à leurs joueurs comme élément de leur uniforme. Il existe plusieurs styles, coupes et longueurs de vêtement dans lesquels les joueurs sont confortables et qui ne compromettent ou ne gênent pas leur jeu. La seule exigence concernant les culottes courtes des joueurs est qu'elles soient toutes de la même couleur, conformément à la règle 4.3.1.

Question 41 (Nouveauté 2019) : Pour les compétitions 14 ans et moins, de quelle façon la règle de « l'esprit sportif » doit-elle être appliquée pour des équipes qui ont moins de 12 joueurs enregistrés sur la feuille de pointage?

Aucun remplacement n'est permis au cours de la première ou de la deuxième manche, à l'exception d'un remplacement exceptionnel dû à une blessure ou d'un remplacement régulier dû à une expulsion ou à une disqualification. Si une équipe a moins de 12 joueurs enregistrés sur la feuille de pointage (p. ex. 10 joueurs), 6 joueurs participeront à la première manche. Puisque l'équipe a moins de 12 joueurs enregistrés, les 4 joueurs qui n'ont pas joués la première manche devront débiter la deuxième manche, et l'équipe devra sélectionner 2 joueurs qui ont joué la première manche. Aucun remplacement ne sera permis dans la deuxième manche. Lors de la troisième manche, l'équipe peut désigner n'importe quel alignement de départ, et les remplacements au cours de cette manche seront permis, selon la règle 15.1.